



1. Présentation du Festival

Viva Agave est le premier festival français célébrant les distillats mexicains à base d'agave (mezcal, tequila, etc.). À travers des dégustations, ateliers, conférences, expositions artistiques et événements festifs, il crée un pont interculturel entre le Mexique et la France, valorisant la richesse symbolique, historique et sensorielle de l'agave !

2. Objectif du Concours d'Affiche

Ce concours vise à concevoir une affiche originale et emblématique incarnant l'esprit binational du festival et célébrant l'univers du mezcal, tequila et autres distillats d'agave. Pour l'édition 2026, l'œuvre devra mettre en lumière la place centrale des femmes dans cet univers des alcoops d'agave : production, transmission, innovation, art, gastronomie, et refléter les liens historiques et contemporains entre le Mexique et la France.

Votre création sera :

- Le visuel officiel du festival Viva Agave 2026
- Un objet artistique à collectionner et à partager

Pour mieux comprendre la place des femmes, les spécificités des alcools ou autres détails qui pourraient vous aider à mieux cerner l'objectif de l'affiche, vous pouvez nous contacter à l'adresse mentionnée en bas de ce document.

3. Spécifications Techniques

Fichiers éditables :

- AI (.ai) préféré ; PSD (.psd) accepté si le design contient des photos.
- Les calques doivent rester séparés : texte, illustrations, fonds.
- Format : Vertical, A2 (42 x 59,4 cm) ou A3 (29,7 x 42 cm)

Fichiers pour impression :

- Affiche papier : PDF haute résolution (300 dpi), CMJN, fond perdu 3-5 mm, typographie convertie en contours.
- Pour tote bag (à imprimer par l'organisateur) : Vectoriel (AI ou PDF), couleurs plates ou Pantone, fond transparent si nécessaire.

Fichiers pour communication digitale :

- PNG ou JPG, 72-150 dpi, RVB, optimisé pour réseaux sociaux et site web.
- Langues acceptées : Français ou français/espagnol
- Respect des normes professionnelles de design graphique



VIVA AGAVE!

4. Calendrier

Étape	Dates	Détails
Date limite de remise	Vendredi 21 novembre 2025	Délai de 4 semaines pour la création
Évaluation du jury	26-28 novembre 2025	Comité de sélection et professionnels externes
Annonce des résultats	1er décembre 2025	Publication et contact des gagnants
Exposition d'œuvres	Février 2026	Exposition à l'Institut du Mexique*

*Lieu à définir

5. Critères d'Évaluation

- Originalité : créativité et concept novateur
- Impact visuel : force d'attraction et représentation de l'identité Viva Agave
- Adéquation au thème : mise en valeur du rôle des femmes, du bicentenaire Mexique-France et de l'univers agave
- Qualité technique : maîtrise graphique et respect des consignes

VIVA AGAVE!

6. Prix et Valorisation

- Exposition des affiches finalistes (février 2026, Institut du Mexique – sous réserve de confirmation)
- Visibilité dans toute la communication officielle du festival
- Participation au festival et rencontres professionnelles
- Possibilités futures de publication, exposition ou merchandising (avec accord de l'artiste)
- 1er prix: un dîner pour deux et des bouteilles d'alcools d'agave d'une valeur totale de 500€
- 2eme et 3eme prix : Une bouteille d'un distillat d'agave mexicain.
- Tous les participants : Invitation au festival pendant les deux jours du salon.

7. Modalités de Participation

1. Envoyer le dossier complet à l'adresse : contact@viva-agave.fr
(au plus tard le 21/11/2025 à minuit)

2. Dossier à fournir :
- Affiche en fichier numérique (format modifiable)
 - Formulaire d'inscription rempli
 - Document du concours d'affiche rempli

8. Choix et utilisation des œuvres envoyées

L'Organisateur se réserve le droit de sélectionner ou non une ou plusieurs propositions parmi l'ensemble des œuvres reçues.

La participation au concours ne garantit en aucun cas la sélection de l'œuvre par le jury.

Si aucune œuvre ne correspond au thème, aux critères esthétiques, techniques ou éthiques définis par l'Organisateur, ce dernier pourra décider de ne pas retenir de gagnant et/ou de produire le visuel du flyer par ses propres moyens.



VIVA AGAVE!

En soumettant leur création, les participants reconnaissent et acceptent que :

- l'Organisateur conserve toute liberté artistique et éditoriale dans le choix final du visuel ;
- les œuvres non retenues resteront la propriété de leur auteur, mais pourront être exploités par l'organisateur dans des futurs projets, notamment l'exposition des œuvres pour des futures éditions ;
- l'œuvre sélectionnée pourra être adaptée, modifiée ou déclinée (notamment pour les supports numériques et imprimés du festival) dans le respect de l'esprit de la création initiale ;
- en cas de sélection, l'auteur de l'œuvre cède à titre gratuit et non exclusif ses droits de reproduction et de représentation à l'Organisateur, pour toute utilisation liée à la communication du festival Viva Agave, et ce pour la durée de vie du festival, sur le territoire français et international.

9. Contact

Pour toute question ou demande d'information complémentaire :

E-mail : contact@viva-agave.fr et vivagave@gmail.com

Objet : Concours d'affiche Viva Agave 2026

10. Conditions Légales

L'auteur·e devra céder au festival les droits d'utilisation et diffusion de l'affiche pour toutes actions culturelles ou promotionnelles, sans limite de durée ni de territoire (cf. lettre de cession jointe).

Le nom de l'auteur·e sera toujours mentionné.

Cette cession est non exclusive et respecte les droits moraux.

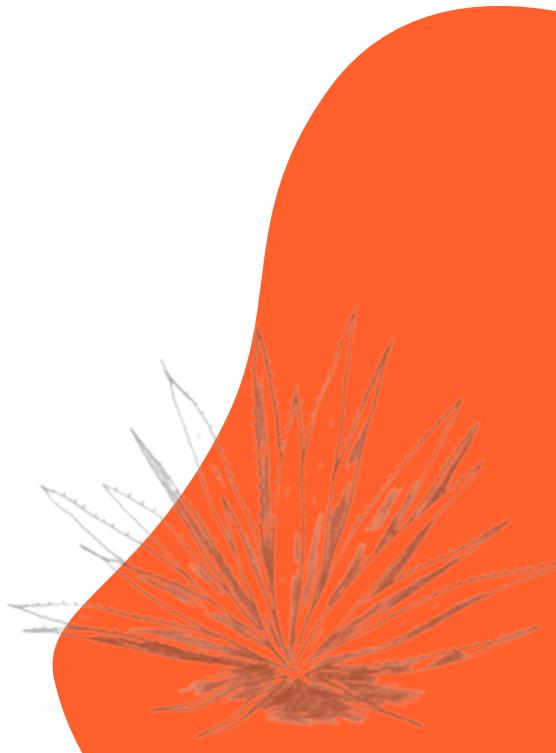
11. Annexes

- Formulaire d'inscription
- Lettre de cession de droits d'auteur
- Concours d'affiche Viva Agave 2026: thème & Moodboard
- Règlementations légales du concours



VIVA
AGAVE!

Nous remercions chaleureusement votre
établissement pour l'intérêt porté à ce
projet artistique d'échange culturel !





FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de nous faire parvenir ce formulaire rempli avant le 21/11/2025

NOM & Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Nom de l'école ou de l'établissement :

Ville & pays :

Personne à contacter (enseignant·e ou référent·e) :

Courte description de ton affiche :

Comment as-tu entendu parler du concours ? (facultatif)

Règlement et autorisations :

- [] Je certifie que l'affiche que je soumets est une création personnelle et originale, que je détiens tous les droits nécessaires, et j'accepte le règlement du concours.*
- [] J'autorise les organisateurs à utiliser mon œuvre et mes informations personnelles dans le cadre de la communication et de la promotion liées au concours, conformément à la politique de confidentialité.*

Signature :



LETTRE DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR

Je soussigné(e), _____ [Nom complet de l'auteur(e)], majeur(e),
domicilié(e) à _____ [Ville, pays], identifié(e) par
_____ [type et numéro de pièce d'identité], en tant qu'auteur(e) de
l'œuvre intitulée « _____ » [Titre de l'affiche], réalisée dans le cadre du
Concours d'affiche du Festival Viva Agave 2026, déclare ce qui suit :

JE DÉCLARE QUE :

1. Je suis l'unique auteur(e) de l'œuvre mentionnée ci-dessus, qui est originale et inédite, et je garantis qu'elle ne porte atteinte à aucun droit de tiers.
2. Je cède à titre gratuit et sans limitation de durée au Festival Viva Agave le droit d'utilisation, de reproduction, de diffusion publique, d'adaptation graphique ou numérique, ainsi que de distribution de ladite œuvre, sur tous supports (papier, numérique, audiovisuel, exposition, etc.), dans le seul cadre des actions culturelles, promotionnelles ou éditoriales du festival.
3. Cette cession est non exclusive et sans limite géographique. Elle concerne l'ensemble des éditions présentes ou futures du festival.
4. Mon nom sera toujours mentionné comme auteur(e) de l'œuvre, quelle que soit l'utilisation faite de celle-ci par le festival.
5. Je comprends que cette cession ne m'enlève pas mes droits moraux d'auteur, mais autorise l'utilisation de l'œuvre dans le cadre défini ci-dessus.

Fait à _____ [Ville], le _____ [Jour] _____ [Mois] 2025.

Signature :

Nom complet :

Adresse e-mail :

École / établissement :



VIVA AGAVE!

CONCOURS D'AFFICHE VIVA AGAVE 2026



200 ANS DE FRANCE-MEXIQUE. 1 AFFICHE POUR LES CÉLÉBRER.

Et si c'était vous qui signiez l'image officielle du plus grand festival d'agave en France?

Thème 2026 :

"200 ans de relations entre la France et le Mexique, à travers l'agave... et les femmes qui le portent."

Célébrons l'agave, les ponts culturels... et les femmes qui cultivent, créent, transmettent.

Concours ouvert à toutes les personnes intéressées par la création visuelle — professionnel·le·s, étudiant·e·s ou amateur·rice·s — dans les domaines du design graphique, de l'illustration, des arts visuels et plus largement des arts graphiques.

Date limite : 21 novembre 2025

Affiche sélectionnée : prix + visibilité + diffusion dans toute la campagne du festival.

📍 Paris – Festival Viva Agave, **8 et 9 mars 2026**

Règlement complet: <https://www.viva-agave.com/>



VIVA AGAVE!

MOODBOARD VIVA AGAVE 2026



Photos non libres de droits, présentées uniquement pour inspiration.



RÈGLEMENTATIONS LÉGALES DU CONCOURS

Dans le cadre de l'organisation de notre concours d'affiche, Viva Agave s'engage à respecter l'ensemble des règles légales et déontologiques pour garantir la transparence du processus, la protection des participant·e·s et la légalité de l'événement.

Organisation du concours

1. Identification de l'organisateur

Le concours est organisé par Viva Agave, entité clairement identifiée, dont les coordonnées sont communiquées.

2. Objectif et thème

Le règlement officialise le but du concours et précise le thème retenu.

Conditions de participation

1. Public visé

Le concours est ouvert à toutes les personnes intéressées par la création visuelle — professionnel·le·s, étudiant·e·s ou amateur·rice·s — dans les domaines du design graphique, de l'illustration, des arts visuels et plus largement des arts graphiques.

2. Mineurs

La participation des mineur·e·s est acceptée dès lors qu'ils fournissent une autorisation écrite d'un représentant légal.

3. Exclusions

Les membres du jury, leurs proches, ainsi que les membres de l'organisation Viva Agave ne sont pas autorisés à concourir.



Modalités de participation

1. Données techniques

Les spécifications concernant le format, la taille, le support et la résolution des créations sont précisées dans le dossier officiel.

2. Langue et originalité

Les œuvres doivent respecter les langues admises et être des créations strictement originales.

3. Délai

La date limite de dépôt doit impérativement être respectée par tou·te·s les participant·e·s.

Jury et sélection

1. Composition du jury

La composition du jury est faite par l'équipe Viva Agave.

2. Critères d'évaluation

La sélection repose sur l'originalité, la pertinence au thème, la qualité technique et l'impact visuel.

3. Annonce des résultats

Les modalités ainsi que la date de communication des résultats sont clairement indiquées dans le dossier.

Dotations et prix

1. Nature et valeur des prix

Le règlement précise les montants, la nature et les conditions d'attribution des récompenses.

2. Non-convertibilité des prix

Les dotations ne sont ni échangeables ni convertibles.



Droits d'auteur et cession

1. Propriété intellectuelle

Les participant·e·s restent titulaires du droit moral lié à leur œuvre.

2. Cession explicite des droits d'exploitation

Viva Agave sollicite une cession écrite des droits d'utilisation, reproduction, diffusion et adaptation de l'affiche lauréate, conformément au cadre légal.

3. Respect du droit moral

La mention de l'auteur·e est systématiquement assurée par Viva Agave lors de toute exploitation visuelle.

Protection des données personnelles

1. Conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Viva Agave informe tous les participant·e·s de l'usage de leurs données personnelles strictement limité à l'organisation du concours et garantit leur confidentialité.

Acceptation du règlement

1. Engagement des participant·e·s

Toute participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, mis à disposition de l'ensemble des candidat·e·s.

Ce document résume les engagements de Viva Agave afin d'assurer un concours d'affiche conforme à la législation française, transparent et respectueux de tous les participant·e·s.